

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 20 octobre 2023****CONVOCATION**

Date : 13 octobre 2023

Affichée le : 13 octobre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :

27 octobre 2023

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS –.

Absents représentés

Mme Sophie GUILHAUME Pouvoir à Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC

Mme Cécile PIGNOL Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

M. Loïc LEBALLEUR Pouvoir à M. Bruno DION

M. François RAMPON Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Mme Gaëlle DEMARS Pouvoir à M. Thierry MALHERBE

Mme Claudine MULLER Pouvoir à M. Edwin LEGRIS

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-10-07

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L. 313-1, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Vu le tableau des effectifs existant.

Considérant qu'afin d'assurer le bon fonctionnement de la Ville, de faire face aux besoins des différents services, de tenir compte des restructurations de service, des recrutements, des départs en retraite, des avancements, des évolutions règlementaires des cadres d'emplois, il convient de :

EMPLOIS DE FONCTIONNAIRES :**Filière administrative**

- La transformation d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Filière animation

- La transformation d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe en un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe

Filière sociale

- La transformation d'un poste d'adjoint d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2^{ème} classe en un poste d'agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1^{ère} classe

EMPLOIS CONTRACTUELS :Filière technique

- Création d'un emploi permanent de catégorie A de Responsable Bâtiments et Voirie sur le fondement de l'article L.332-8 2° en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires.

EMPLOIS INSERTION :

- Création d'un poste supplémentaire à la Voirie et pour des remplacements ponctuels au cimetière.

Après avis de la Commission des Finances en date du 10 octobre 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **adopte** les créations et les transformations mentionnées ci-dessus et d'apporter les modifications aux tableaux des emplois pour tenir compte de restructuration de service, de recrutements, des départs en retraite, des avancements, des évolutions règlementaires des cadres d'emplois.
- **dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget au chapitre concerné.

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance


Julita SALBERT